



Conditions fiscales pour un remboursement mutualiste

Par **dro69_old**, le **11/10/2007** à **20:44**

Bonsoir, mon épouse a eu recours à un acte d'orthodontie (pour raison médicale) non remboursé. J'ai donc sollicité ma mutuelle pour une éventuelle participation. Celle-ci m'a demandé un relevé d'imposition. J'ai envoyé une photocopie de mon imposition, mais la mutuelle me demande les photocopies de toutes les pages de ma déclaration de revenus. En a-t-elle le droit? N'y a-t-il pas atteinte à la vie privée, car a-t-elle besoin de connaître les revenus divers et autres de mon foyer fiscal pour participer ou non à un éventuel remboursement?

Mon total imposable n'est-il pas suffisant?

Merci de me répondre

Bertrand DURONDEAU